

Rapport de stage, d'apprentissage et de contrat de professionnalisation

Votre rapport doit comporter :

1 - Une introduction, précisant notamment comment vous avez trouvé votre stage/alternance et vos motivations initiales

2 - **Une première partie** de 15-20 pages présentant :

- l'organisme d'accueil d'un point de vue problématisé (objectifs, enjeux, territoire)
- vos missions et leur évolution dans le temps
- et surtout un retour critique sur votre expérience, aussi honnête intellectuellement que possible : votre prestation, l'accueil qui vous a été réservé, les apports et les manques de la formation acquise.

3 - **Une deuxième partie** composée d'une sélection de vos productions de tous types : étude ou partie d'étude, notes de synthèse, compte-rendus de réunions, suivi presse d'une question particulière, cartes et schémas.

Cette 2ème partie doit permettre aux membres du jury d'avoir une idée précise de ce que vous avez fait concrètement dans le cadre de votre stage ou contrat d'alternance.

4 – Une conclusion

Votre rapport doit avoir été validé par votre maître de stage / d'alternance avant d'être déposé sur la plateforme : <https://www.geopolitique.net/fr/depot-des-memoires-et-rapports/>

Attention à bien respecter la page de garde de l'IFG, disponible sur le site www.geopolitique.net onglet « formation » rubrique « docs pratiques »

Les soutenances auront lieu à partir du mois de juin et au plus tard à l'issue de votre stage/alternance, à l'IFG ou dans l'organisme d'accueil, et en présence de votre maître de stage / d'alternance.

Prévoyez un exposé de 10 minutes qui mette en perspective votre rapport, sans en répéter la teneur, les évaluateurs l'auront lu attentivement. L'utilisation du powerpoint est superflu pour la soutenance, sauf nécessité absolue.

Pour le Master Géopolitique locale et gouvernance territoriale :

Vous seront attribuées deux notes, chacune valant 20% de la note finale du diplôme :

- une note attribuée par votre maître de stage / d'alternance et lui seul sur vos qualités de collaborateur/trice
- une note attribuée par le directeur du mémoire et le maître de stage/alternance sur la qualité de votre rapport et de votre soutenance orale.

Pour le Master Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir :

Il vous sera attribuée une note, correspond pour 50% à l'évaluation de votre rapport et votre soutenance, et pour 50% à l'évaluation de votre alternance.